



Le 28 octobre 2020
Communiqué de presse

La FSIF demande le maintien de l'ouverture des commerces dans le respect du protocole sanitaire.

Alors que s'annonce une nouvelle période de confinement de 4 semaines, la FSIF demande au Gouvernement de laisser les commerces de centre-ville et des centres commerciaux fonctionner normalement.

Les commerces de centre-ville ont démontré leur vigilance sur le respect des mesures barrière.

Concernant les centres commerciaux, dont les surfaces alimentaires ainsi que les pharmacies devront demeurer accessibles, les entrées y sont strictement contrôlées et les mesures barrières rigoureusement appliquées. Le ratio d'un visiteur pour 4m² y a toujours été respecté depuis le déconfinement ainsi que le port du masque.

Après l'épisode des gilets jaunes dès novembre 2018, les mouvements sociaux dès décembre 2019 liés à la réforme des retraites et les grèves dans les transports en commun, un nouvel arrêt brutal de l'activité, à la veille des fêtes de fin d'année 2020, serait dramatique pour les commerces de France.

L'enquête réalisée très récemment par la FSIF a démontré que 92% de nos locataires de commerce TPE ont bénéficié de mesures de soutien de la part de nos adhérents bailleurs, dont 75% d'abandons de loyers, ce qui témoigne de la grande fragilité de ces commerçants. Un second confinement serait fatal pour nombre d'entre eux.

Une telle mesure viendrait en outre renforcer la concurrence déloyale et prédatrice des « pure-players » du e-commerce à l'image d'Amazon qui a lancé une campagne de communication tapageuse à la veille du Black Friday et vient d'annoncer l'embauche de 100 000 saisonniers.

A propos de la Fédération des sociétés immobilières et foncières

La Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières (FSIF) représente les sociétés immobilières cotées ainsi que des foncières privées, qui construisent, louent et gèrent au quotidien bureaux, commerces, logements, centres de travail partagé (coworking), résidences étudiantes, de santé et seniors etc.

Les actifs détenus par nos adhérents représentent en France 120 milliards d'euros d'actifs et 25 millions de mètres carrés, soit 40 % du patrimoine immobilier détenu par des investisseurs institutionnels français.

Plus d'informations sur : www.fsif.fr

Contacts FSIF :

Delphine Charles-Péronne, Déléguée générale

delphine.charles-peronne@fsif.fr

Julie Torossian, Secrétaire générale

julie.torossian@fsif.fr